mière contravention pour excès de vitesse; qui retire le permis de circuler à la troisième récidive; qui institue de fortes amendes pour les plus petites fautes, etc., etc...

Des pourparlers ont été engagés entre l'Etat et les intéressés et l'on examinera si la loi ne peut être modifiée, et, en attendant, on a sursis à la perception des nouvelles taxes pour 1910. Comment le conflit finira-t-il?

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette grève, c'est que ce sont les capitalistes qui veulent la déclarer, eux qui ont si souvent été victimes de ce procédé socialiste.

AUX INDES ANGLAISES

Une trentaine d'arrestations

Bombay, 3 janvier. — Une trentaine d'arrestations ont été opérées dans les districts de Nasik et Bombay, à la suite de l'assassinat du fonctionnaire indien Jackson.

Presque tous les prisonniers sont des Brahmines. Quelques pistolets ont été trouvés chez eux.

UN FREIN POUR BATEAU

Il a été essayé à bord d'un navire de guerre américain

Philadelphie, 3 janvier. — Ce navire de guerre de la marine américaine, « Indania », vient d'être muni d'un frein. Il s'agit là d'un simple essai, mais, s'il réussit, il est probable que ce modèle de frein sera adopté par la marine.

L'inventeur est un Français, M. Louis La Coste, mort il y a quelques mois, peu après son arrivée en Amérique, juste au moment où la gloire et la richesse allaient récompenser ses longues années de recherches.

Il y a quelques dix ans, l'inventeur pensait aux catastrophes provoquées par les collisions maritimes, lorsque, par hasard, son regard tomba sur un petit poisson rouge qui évoluait au fond d'un bocal. Remarquant combien le poisson s'arrêtait vite, grâce à un léger mouvement en avant de ses nageoires latérales, il pensa appliquer ce principe aux vaisseaux.. L'invention, qui est le fruit de longues années d'études, permettrait d'arrêter un bateau instantanément. M. La Coste a déclaré pouvoir arrêter n'importe quel vaisseau marchant à toute vitesse sur une distance égale à la moitié de sa longueur.

Ce frein consiste en deux ailes géantes, fixées au-dessous de la ligne de flottaison, de chaque côté du bâtiment.

Sur l' « Indania », les dimensions de chaque aile seront de quatre mètres sur deux mètres. Les ailes sont actionnées du pont du bateau. Ouvertes par l'action d'un ressort, elles opposent immédiatement une résistance considérable à la marche du bâtiment.

Le Pape et le Sultan

Des souhaits historiques

Rome, 3 janvier. — Parmi les dépêches de souhaits, arrivées, à l'occasion de la nouvelle année, au Vatican, il y en a eu une venant de Mehemet V.

Le fait est sans précédent dans l'histoire, des rapports entre le Saint-Siège et l'Empire ottoman. Le Sultan souhaite au Pape une longue vie pour le bonheur du monde catholique.

Un journal romain, rapprochait ce fait de la réception, il y a quelques mois, d'une mission extraordinaire turque au Vatican, se demande s'il n'y a pas là l'annonce d'un règlement prochain et définitif de la question du protectorat des catholiques en Orient.

DÉCORATION, AMEUBLEMENT, TAPISSERIE
Ancien Etablissement G. TURCK & Cie
SELVES & Cie Sucrs
281, 283, rue Solférino, LILLE

Le désordre grec

L'attitude du roi Georges. — Abdiquera-t-il?

Athènes, 3 janvier. — La malaise causé par les nouvelles fantaisies de la ligue militaire a fait poser à nouveau la question de l'abdication du roi.

Le roi Georges a déclaré ces jours derniers à un diplomate étranger :

Je ne m'en irai que si j'ai la conviction que mon peuple désire mon départ; jusqu'ici, rien ne m'autorise à penser que tel soit son sentiment.

Ces paroles répondent bien à Popinion personnelle du roi que nous avons indiquée à plusieurs reprises. Le roi subit, comme toute la Grèce, la dictature de la Ligue tant qu'elle n'est pas en opposition absolue avec la vie nationale.

La Ligue, d'autre part, n'a jamais osé suggérer une abdication dont elle sait combien l'effet en Europe serait désastreux. Et le roi et l'immense majorité du pays veulent espérer encore un retour à la raison et aux vrais intérêts de la Grèce.

L'Angleterre et le Bélouchistan

Débarquement de troupes. — Un parti afghan en déroute

Londres, 3 janvier. — Le « Times » a reçu, de Bombay, une dépêche annonçant que le croiseur « Persens » a débarqué à Piskhan sur les côtes du Beloutchistan quelques compagnies de fusiliers. Les fusiliers, aussitôt débarqués, ont entrepris une marche à l'intérieur et rencontrant un parti d'Afghans l'ont mis en déroute et lui ont pris 150 fusils et cent mille cartouches.

La Crise ministérielle turque

UN REVIREMENT
ON REGRETTE LE DÉPART D'HILMI PACHA

Constantinople, 3 janvier. — Un curieux revirement est sensible depuis deux jours : les milieux parlementaires qui ont renversé Hilmi pacha, sans avouer qu'ils regrettent leur succès, s'en montrent fort embarrassés. Malgré les réserves officielles, il est évident en effet, que Hakki bey, sous l'influence des idées de gouvernement acquises à Rome, s'annonce moins maniable encore qu'Hilmi pacha et moins docile à la dictature du comité.

D'autre part, on constate ici une singulière pénurie d'hommes d'Etat : les membres les plus en vue du comité, avec une conscience qui, d'ailleurs, leur fait honneur déclinent, faute de compétence, l'attribution de portefeuilles. Mais cette modestie ne les empêche pas de vouloir maintenir le pouvoir entre les mains d'hommes à eux. Il y a là une impasse dont la sortie s'annonce laborieuse.

Les nouvelles de Bagdad sont mauvaises; il paraît régner dans tout le vilayet, et surtout dans l'armée, un esprit hostile au nouveau régime, qui n'est pas sans inquiéter ici.

DANS L'ARMÉE

Le commandement de la division d'Alger

Un des officiers généraux les plus distingués de l'armée le général Bertrand, commandant la division d'Alger quitte le service actif. Le général Bertrand ne compte pas moins de 45 ans de services et 35 campagnes (campagne de 1870 à l'armée de Metz, Algérie, Tunisie, Tonkin, etc.).

C'est lui qui, étant colonel du 1er régiment étranger commanda en 1900, la colonne de 2.000 hommes qui occupa Igli le point le plus méridional où aient encore atteint nos troupes dans l'extrême sud oranais, sur les confins marocains à plus de 100 kilomètres de Colomb-Béchar. Cette expédition prudemment et vigoureusement conduite, ne nous coûta aucune perte; elle valut les deux étoiles au colonel Bertrand.

Il serait question de confier le commandement de la division d'Alger au général d'Amade, mis dans la position de disponibilité, il y a quelques mois dans des circonstances qu'on n'a pas oubliées.

Faits Divers

Un Magistrat victime d'un attentat

UNE FEMME ABANDONNE TENTE DE TUER UN JUGE D'INSTRUCTION.

Bordeaux, 3 décembre. — Le juge d'instruction d'une sous-préfecture des environs de Bordeaux, qui était à la veille de se marier, a été l'objet d'un attentat de la part d'une femme avec qui il était en relations depuis 12 ans. Il a du être transporté à l'hôpital. Son état n'inspire, d'ailleurs, aucune inquiétude, mais cette aventure a fait beaucoup de bruit.

L'ASSASSINAT DE Mme GOUIN

L'état de l'enquête

Paris, 3 janvier. — Ce fut un grand émoi à la Sûreté générale quand le bruit se répandit, on ne sait comment, que la brigade mobile avait arrêté les soldats coupables d'avoir assassiné Mme Gouin. Ces soldats, disait-on, appartenaient au 76e d'infanterie, dont un bataillon tient garnison à Coulommiers. Le téléphone fut mis à contribution et les dévoués collaborateurs de M. Pallier durent répondre qu'ils étaient absolument ignorants de cette histoire. On n'avait procédé à aucune arrestation, en effet, pas plus à Melun qu'à Montargis, à Coulommiers, à Fontainebleau.

Les recherches, explique-t-on, sont des plus difficiles à un moment où les effectifs des régiments sont réduits par suite des départs en permission.

Quelques jours nous séparent du retour des soldats en congé dans leurs casernes et, pas plus tard que mercredi, les inspecteurs reprendront leurs recherches.

Mais ces recherches ne porteront pas seulement dans les garnisons qui se trouvent sur le parcours Montargis-Paris, mais aussi dans toutes celles qui dépendent de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne.

Double asphyxie à Toulouse

Toulouse, 3 janvier. — Deux bonnes, Augusta Combes, vingt et un ans, et Augustine Couderc, vingt-deux ans, avaient lavé le parquet de leur chambre. Pour finir de faire sécher la pièce, elles avaient allumé un réchaud de charbon. Ce matin leur patron les a trouvées mortes asphyxiées dans leur lit.

Un ouvrier électrocuté à Paris

Paris, 3 janvier. — Dans une station électrique de la rue Récamier, cet après-midi, un ouvrier a été électrocuté; il a eu notamment la main gauche et le bras droit carbonisés.

Un commencement d'incendie s'étant déclaré, les pompiers sont arrivés, mais l'ingénieur s'est opposé à leur entrée dans l'usine, une perturbation dans les lignes rendant dangereux le contact avec les parois et le matériel de l'usine.

Les frères ennemis

Rome, 3 janvier. — Pour une question d'intérêts, une violente querelle s'est élevée entre deux frères appartenant à une riche famille de Sarre (Piémont).

Au paroxysme de la colère, l'aîné s'empara d'un sabre et se jeta sur son frère qui, en se défendant avec un poignard, l'étendit raide mort, puis, désespéré, se suicida.

Pour cinquante centimes vous avez l'Almanach du "Journal de Roubaix"

SUPERBE ET GROS VOLUME REMPLI DE CONTES POPULAIRES D'HISTORIETTES AMUSANTES DE RÉCITS DRAMATIQUES ET TOUCHANTS

Et vous pouvez gagner l'une des superbes primes affectées à ses Concours, pour lesquels il y a 2,000 francs de prix.

CARTES DE VISITE

Comme chaque année, la fabrique du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs, à l'occasion de la nouvelle année, de jolies cartes de visite, qui se vendent comme primes, à partir du 5 novembre, à des conditions exceptionnelles.

100 cartes ivoire (typographie)	1,25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1,75
100 cartes ivoire (gravure)	2,25
100 cartes ivoire deuil (typographie)	2,50
100 cartes ivoire deuil (calligraphie)	3,00
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3,50

Dans de jolis coffrets, plus luxueux que les années précédentes, les cartes et les enveloppes gardent leur fraîcheur, et quand le coffret est vide, il sert agréablement de boîte à mouchoirs, à gants, à bijoux, ou de boîte à ouvrage.

Elle fournit également un joli coffret bois contenant :

100 cartes ivoire (typ. et 100 envelop.)	1,75
Même coffret bois (calligraphie)	2,25
Même coffret bois (gravure)	2,75
Même coffret bois deuil (typographie)	3,50
Même coffret bois deuil (calligraphie)	4,00
Même coffret bois deuil (gravure)	4,50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 33, rue Carnot.

Pour les commandes à expédier par poste, prière de joindre au mandat, les frais de port, soit : 0,30 par coffret garni; 0,15 par cent cartes; pour recommander le paquet, 0,10 en plus.

Situation commerciale de la draperie à Roubaix et Bradford

ROUBAIX. — L'échantillonnage draperie pour la saison d'hivef 1910-1911 se termine; les divers genres travaillés n'ont rien de bien caractérisé et ne diffèrent guère des saisons précédentes; la note dominante est qu'on sera encore beaucoup à la fantaisie; mais d'une fantaisie si peu marquée, dans des tons très foncés, qu'il semble bien que c'est un acheminement vers les tissus complètement unis.

Dire dès maintenant ce que sera la saison, serait prématuré; néanmoins, de renseignements pris chez divers intéressés, il ressort bien qu'on est en général très pessimiste en raison même des prix élevés de la matière première.

Pour peu que ces pronostics se réalisent, il y aura contraste marqué entre la saison future et la précédente, qui avait été merveilleusement bonne, les tissages ayant encore en ce moment une très bonne alimentation.

Si les cours des matières premières se maintenaient, il y aurait lieu de craindre comme il y a quelques années un retour de la vogue aux genres cardés du Midi; néanmoins, il faut constater que ces tissus ont besoin, pour avoir de l'aspect, d'être exécutés dans des dessins plutôt marqués; ce qui n'est guère le ton de la mode!

BRADFORD. — Dans le commerce d'intérieur et d'exportation, la demande pour les étoffes de pardessus dénommées « tweeds » a augmentée, et quelques fabricants des meilleures qualités de ces tissus ont été tout à fait dans l'impossibilité de livrer dans les délais voulus, quoique ayant fait marcher la plus grande partie de leur matériel jour et nuit. Cet accroissement dans la demande des tissus laine de bonne qualité s'est totalement maintenu pour la prochaine saison de printemps, et il est de toute évidence que les acheteurs en gros, qui commencent leurs achats pour l'automne 1910, espèrent que la demande s'étendra de toutes façons durant l'année prochaine; les fabricants de ces tissus escomptent également d'autres périodes actives.

Les métiers à tisser de Bradford n'ont probablement jamais été si bien alimentés, et si les valeurs relativement élevées de la laine et du coton ne contrecarrent pas la continuation de cette bonne situation, l'année prochaine sera exceptionnelle; tous les fabricants de tissus laine pour hommes et pour dames ont constaté depuis quelque temps une orientation très accentuée de la mode vers ces tissus, qui passent une grande proportion de la production mondiale des fils de laine est fournie par Bradford, ces ordres ont provoqué ici une grande activité.

Comme Bradford est également le centre commercial du mohair et qu'elle a récemment introduit quelques nouveaux tissus haute nouveauté en pur mohair, la production de ces tissus, ajoutée à celle des meilleures qualités de tissus d'habillement, a naturellement occasionné une demande pour les filés de première catégorie égale à l'offre, d'autant plus que le commerce d'exportation en est également bon actuellement.

LES GRÈVES

A HALLUIN

La grève des chaisiers. — Pas d'entente

Nous avons annoncé qu'une entrevue devait avoir lieu lundi à deux heures, dans la salle de la Mairie, entre les chaisiers grévistes et leurs patrons, entrevue au cours de laquelle, M. Auriol, juge de paix des cantons Nord et Nord-Est de Tourcoing allait tenter la conciliation entre les deux parties.

La réunion a eu lieu ainsi qu'il a été dit. Tous les patrons y assistaient; les grévistes avaient délégué M. Vandeputte, secrétaire du syndicat, et plusieurs ouvriers, membres du syndicat.

Des explications ont été données de part et d'autre, mais malgré les efforts du juge de paix, l'accord n'a pu se faire, les ouvriers maintenant dans leur entier, les réclamations formulées et les patrons déclarant ne pouvoir accorder davantage que l'augmentation consentie, et qui était, on s'en souvient, la moitié de ce que réclamaient les chaisiers.

Rien n'est donc changé dans la situation, et c'est la continuation du conflit qui dure déjà depuis huit semaines.

TREFLE VAISSIER Savon Porte-Bonheur

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, 4 janvier :

Soleil : lever : 7 h. 56; coucher : 4 h. 14.
Lune : nouvelle le 11.
Aujourd'hui : St Rigobert; demain : S. Siméon.

LES CONDITIONS PUBLIQUES ET LES MAGASINS GÉNÉRAUX

Depuis le 1er janvier, la Chambre de commerce gère les deux Conditions publiques auxquelles elle a adjoint les magasins généraux

La Chambre de commerce, depuis le 1er janvier, gère les deux Conditions publiques auxquelles elle a ajouté les magasins généraux dont elle a fait l'acquisition.

La Condition publique municipale des laines et des soies avait été décidée par une délibération du Conseil, en date du 11 août 1857.

Les statuts de cette institution furent approuvés par décret impérial du 31 août 1858. Par un nouveau décret du 15 janvier 1862, la Condition publique fut autorisée à conditionner également les cotons bruts ou filés et à opérer le titrage des soies et le numérotage métrique des fils en tous genres.

En 1874, il avait été établi un laboratoire destiné au décreusage des soies et au lavage des laines en vue de les débarrasser des matières étrangères ajoutant à leur poids.

Conformément au décret du 31 août 1858 la Condition publique était régie par un directeur, sous la haute administration d'une commission de surveillance composée de cinq membres, dont trois nommés par le Conseil municipal et deux par la Chambre commerce.

Pour les raisons que l'on sait, la Chambre de commerce était amenée, en 1899, à créer, elle aussi, une Condition publique.

Maintenant, l'exploitation des opérations de Conditionnement est unifiée; elle est sous la dépendance naturelle de la Chambre de commerce. Les avantages de cette fusion sont appréciables; et le commerce et l'industrie de Roubaix n'y peuvent que gagner.

Le but de la Chambre de commerce est de faire du Conditionnement du boulevard d'Halluin, avec les Magasins généraux, et le raccordement au chemin de fer, un Conditionnement pour les arrivages et les expéditions hors de Roubaix ou à l'exportation; et du Conditionnement de la place Faidherbe, un Conditionnement urbain, desservant les filateurs, fabricants ou industriels, en particulier pour toutes les matières provenant des peignages et des établissements industriels voisins.

Le rôle des Conditions publiques s'étend chaque année et se développe en raison des services rendus et des facilité plus grandes qu'elles peuvent donner à l'industrie et au négoce au service desquels elles ont été créées.

Il suffit pour s'en convaincre de savoir qu'en 1867, 11 millions de kilos de matières étaient conditionnées à Roubaix-Tourcoing, pour 28 millions en 1877, pour 41 millions en 1887, avec 540.000 francs de recettes; pour 68 millions de kilos, en 1897, avec 760.000 fr. de recettes; et atteindre, en 1908, 91 millions, avec 1.143.500 francs de recettes.

Pour réaliser ce projet aujourd'hui accompli, la Chambre de commerce a été autorisée à contracter un emprunt de 2 millions pour couvrir les dépenses suivantes :

1.275.000 fr. pour l'achat des meubles et immeubles des Magasins généraux; 79.512 fr. pour travaux de réparations à exécuter à ces magasins;

90.914 francs pour la transformation du matériel de la Condition municipale;

438.974 francs pour la construction des magasins prévus pour l'organisation des ventes publiques;

15.600 francs pour la dépense de l'installation de l'éclairage électrique au Conditionnement municipal.

Il faut espérer que cette entente d'intérêts sera durable, et profitable pour Roubaix.

Les incendies en 1909

L'année 1909 a été moins que la précédente futile en sinistres. Tandis qu'en 1908, le total des pertes éprouvées se montait à un million et que l'un des incendies avait dévoré pour 300.000 francs de marchandises chez MM. Benoit frères, négociants, l'on n'a eu pendant l'année qui vient de s'écouler qu'un seul incendie réellement important à déplorer : celui survenu le 22 mai, chez M. Jules Lesauvage, rue Montaigne, dans l'atelier de dégraissage. Les dégâts occasionnés furent évalués à 40.000 francs.

Voici la liste des différents sinistres survenus en 1909. Le 5 janvier le feu détruit un grenier à fourrages, chez M. Cyrille Creupelandt, rue du Pile 81, et cause 1500 francs de dégâts. Le 21, l'atelier de M. Desoubry-Soleil, Grande-Rue 65, fait sortir 5000 francs des caisses de la compagnie d'assurance; le 30, c'est le séchoir de M. Léon Ollivier, rue de Constantine, qui brûle, 3000 francs de dégâts. Pendant le mois de février, trois incen-

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

La question du palais Farnèse

Une note du Vatican

Rome, 3 janvier. — L'« Osservatore Romano », organe du Saint-Siège, déclare que le gouvernement italien n'a aucun droit sur le Palais Farnèse, parce qu'il n'a pas succédé à la Chambre apostolique pontificale, qui existe et fonctionne au Vatican.

Malgré les événements de 1870, le Pape conserve toutes ses prérogatives souveraines et les exerce là où il n'en est pas empêché par l'occupation italienne. Le Pape seul a le droit de se prononcer sur le rescrit de 1861 concernant le Palais Farnèse.

Le Palais appartenait-il aux Bourbons de Naples, comme héritiers des Farnèse, ou bien doit-il revenir à l'Etat comme les autres biens du royaume des deux Siciles? C'est la seconde thèse qui l'a emporté. Il a été jugé à Rome que le Palais Farnèse était propriété de l'Etat.

On a établi, à l'appui de cette thèse, que lorsque les Bourbons voulurent se défaire de quelque propriété provenant des Farnèse, ils furent obligés de demander à la Chambre pontificale d'être libérées du droit de fidéjussion pour les aliéner. Le Pape y consentit, mais, dans son esprit, il réserva les droits de priorité absolue du Saint-Siège sur le Palais Farnèse, avec obligation de ne pas l'aliéner, le céder ou le louer à d'autres qu'à la Chambre apostolique.

L'*Osservatore* conseille aux propriétaires du Palais Farnèse de porter leur cause devant les tribunaux, en demandant qu'on les délivre de l'empêchement illégal d'aliéner leurs biens.

Les obsèques du grand-duc Michel

Le tsar Nicolas y assiste

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Les obsèques du grand duc Michel, frère du tsar Alexandre II et grand-oncle de Nicolas II, ont été célébrées aujourd'hui.

Le cercueil contenant la dépouille du grand duc est arrivé ce matin à 9 heures, à la gare Nicolas, où des honneurs militaires lui ont été rendus.

Il a été ensuite transporté à la cathédrale de la forteresse Pierre et Paul en attendant l'inhumation qui aura lieu mercredi.

Le métropolitain de Saint-Pétersbourg a célébré la messe à la gare.

Le tsar et les grands ducs ont ensuite déposé le cercueil sur un fourgon, puis le cortège s'est mis en marche sous la neige qui tombait sans discontinuer depuis ce matin.

La perspective Newsky et les grandes rues traversées étaient gardées par une double haie de troupes.

La police, d'ailleurs, avait pris les précautions les plus rigoureuses et opéré des perquisitions et des arrestations nombreuses dans les maisons qui se trouvaient sur le passage du cortège. Le tsar marchait derrière le cercueil.

Il était suivi des princes Henri de Prusse, Guillaume de Suède, Nicolas de Grèce et des grands ducs Paul Alexandrovitch, Nicolas Nicolaïevitch qui n'était pas entré en Russie depuis son mariage avec la comtesse Torby. Suivaient ensuite les délégations militaires étrangères, dans la tourmente, la duchesse Mecklembourg Schwerin, la princesse Guillaume de Bade et les grandes duchesses qui suivaient en voiture.

L'impératrice douairière n'assistait pas aux obsèques.

Des services religieux ont été ensuite célébrés.

Lorsque le cortège a atteint le pont Bolchaïa, la fanfare a fait une salve. Le tsar et les grands ducs ont transporté le cercueil dans la cathédrale où la messe a été célébrée en présence du corps diplomatique.

Les souverains, les grands ducs, les envoyés royaux et impériaux, les délégations des divers corps, se sont rendus au palais d'Hiver où les présentations ont eu lieu.

Les souverains ont déjeuné en famille puis ils sont repartis pour Tsarkoe-Selo.

Le Nouvel An à l'Archevêché de Paris

Les réceptions

Paris, 3 janvier. — Mgr Amette a reçu cet après-midi, dans la salle Saint-François de l'Hôtel de Condé, les vœux des membres de son clergé à l'occasion du nouvel an. Leur interprète était cette année l'abbé Dillansenger, curé de Notre-Dame de Lorette.

L'orateur a montré combien était sujette à l'espoir pour l'avenir l'augmentation des écoles libres et des œuvres de jeunesse dans le diocèse. Il s'est fait applaudir longuement par toute l'assistance en félicitant l'archevêque qu'il était dû de porter, devant les tribunaux, la défense des droits de Dieu, de l'Eglise et des parents sur l'enfant chrétien.

Dans sa réponse Mgr Amette a dit que la liberté ne sera pleine que le jour où l'église aura reconquis le droit qui lui appartient de s'organiser librement et légalement, de posséder la motte de terre et les murailles nécessaires pour son apostolat.

Mgr Amette a ajouté, à propos de la lettre de l'épiscopat et de son procès, qu'il n'avait accompli que son devoir rigoureux.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Contrefaçon d'aéroplane. — Les frères Wright contre Farman

New-York, 3 janvier. — L'aviateur Paulhan, débarquait du transatlantique « Bretagne », pour se rendre à Los-Angelos, où doit se tenir, du 10 au 20 janvier, un meeting d'aviation, lorsqu'un huissier lui remit une signification déclarant que l'aéroplane Farman est une contrefaçon de l'aéroplane des frères Wright.

LA TRAGÉDIE DE JULLY

L'assassin présumé

Tonnerre, 3 janvier. — Les magistrats viennent d'inculper deux parentes de Verrières, le fermier assassiné à Jully. On a retrouvé chez lui un porte-monnaie provenant de la ferme. La justice recherche toujours la personne qui détruisit le livre de caisse constatant le prêt consenti, par Verrières, à l'un de ses amis.

L'Assassinat de Mme Gouin

Paris, 3 janvier. — L'instruction de l'affaire Gouin va subir un temps d'arrêt. Un communiqué de la Sûreté générale dit, en effet :

« Les enquêtes très serrées, faites dans les garnisons de Montargis et de Fontainebleau n'ont donné aucune indication; les recherches vont continuer dans les 2e, 3e, 9e et 6e corps; elles seront étendues même au-delà s'il est nécessaire. Dans ces conditions et jusqu'à l'apparition de moins en moins escomptée d'un fait nouveau, il ne sera plus possible de donner aucune communication intéressante à la presse.

Dans la soirée, M. Balthazard, médecin-légiste, a apporté au juge d'instruction, avec son rapport définitif, le billet militaire tâché de sang et la clause orale de ses conclusions écrites ».

« J'ai quinze preuves de l'assassinat », tel est le propos qu'on a prêté à M. Balthazard.

L'EMPOISONNEMENT DU TÉNOR GODARD

Ce que déclare l'expert en écritures

Paris, 3 janvier. — L'expert en écritures, commis dans l'affaire Bourette, n'a pas encore communiqué son rapport, mais, dès maintenant, il croit pouvoir dire que les lettres anonymes, adressées à M. Doudieu, sont bien de l'écriture de l'inculpée.

Lès Espagnols au Maroc

Madrid, 3 janvier. — Le ministre des travaux publics accompagné de divers ingénieurs est parti ce soir, pour Médilla. On croit qu'il va étudier sur place la question des mines du Riff.

Madrid, 3 janvier. — On va créer à Mélilla trois compagnies indigènes, commandées par des officiers espagnols et des sous-lieutenants maures, pris parmi les sergents des tirailleurs du Riff de la garnison de Ceuta.

« La Correspondencia » assure que les Maures ont attaqué trois soldats qui étaient sortis du camp de Nador et qu'ils en ont tué et blessé mortellement un autre. Les agresseurs ont pu s'enfuir.

POUR PROTÉGER ALPHONSE XIII

Six arrestations en Andalousie

Madrid, 3 janvier. — D'après les journaux d'Andalousie, six individus suspects auraient été arrêtés, ces jours derniers, dans la province de Cadix, près d'une propriété où chassait Alphonse XIII. Ces individus étaient tous dépourvus de papiers; trois seraient allemands, deux français, le sixième italien. On croit toutefois qu'il s'agit de simples vagabonds.

Le Jubilé du Prince de Monténégro

L'Italie participera aux fêtes

Rome, 3 janvier. — Le gouvernement italien se fera représenter aux fêtes qui vont être organisées à l'occasion du jubilé du prince Nicolas de Monténégro.

Un membre de la famille royale, peut-être le duc de Gênes, représentera le roi à Antivari, où il se rendrait avec une escadre.

La date de la visite du roi et de la reine au prince Nicolas, leur beau-père, n'est pas encore fixée. Elle est subordonnée à la situation politique de la principauté.

Le Mauvais Temps

Le froid dans l'Est fait quatre victimes

Mâcon, 3 janvier. — Le froid est très vif depuis deux jours. Dans la journée de samedi il y a eu quatre accidents mortels occasionnés par des congestions dues à la température.

Au Creusot, M. Charleux, 62 ans, et Mme Denclay, ont succombé à 5 h. et à 9 heures du soir.

A Châlon un manœuvre, M. Chaussin, 46 ans, est mort en entrant au restaurant.

A Mâcon, M. Bonnet, employé des contributions indirectes, revenant en voiture de Prissé est mort à la Patte-d'Oie, victime du froid.

La tempête dans l'Argonne

Reims, 3 janvier. — Un coup de vent d'une rare violence est passé la nuit dernière dans la région de l'Argonne. De nombreux arbres ont été déracinés. A Moiremont (Marne), plusieurs maisons ont eu leurs toitures enlevées. La rivière d'Aisne grossie par les pluies est sortie de son lit et inonde les prairies.

PROCHAIN VOYAGE DE M. FALLIÈRES EN SUISSE

Berne, 3 janvier. — On annonce que le Président de la République fera un voyage en Suisse. La date de ce voyage n'est pas encore connue, mais on a tout lieu de croire, au palais fédéral, qu'il concordera avec la visite que M. Fallières fera cette année en Savoie, à l'occasion du cinquantenaire de son annexion à la France.

M. BRISSON A MARSEILLE

Marseille, 3 janvier. — M. Brisson, président de la Chambre, est arrivé ce soir, à 7 heures 22. MM. Flaissières, Peytral, sénateurs, et le préfet des Bouches-du-Rhône l'attendaient, accompagnés d'un certain nombre de personnages politiques qui se tenaient sur le quai de la gare.

M. Brisson vient visiter sa circonscription, qu'il quittera jeudi soir, après en avoir, pour la première fois, depuis longtemps, respiré l'air.

UN DISCOURS DE M. COUYBA

Paris, 3 janvier. — La Société Nationale de l'Art à l'école a tenu son assemblée générale. M. Couyba, sénateur, président, ancien chansonnier de Montmartre, a saisi l'occasion de vanter les mérites de l'enseignement laïque. Des palmes académiques ont été remises à M. Jean Gavelle, de Lille.

M. ETIENNE A LA TOMBE DE GAMBETTA

Nice, 3 janvier. — M. Etienne, vice-président de la Chambre, arrivé ce matin, est allé, comme chaque année, déposer une couronne sur la tombe de Gambetta.

L'ATTENTAT CONTRE UN MAGISTRAT

Bordeaux, 3 janvier. — Le magistrat, victime de l'attentat dont nous avons parlé est M. Bouvard, juge d'instruction à La Réole. L'auteur se nomme Anna Vélade.

LES PARRICIDES D'YSSINGEAUX

Yssingeaux, 3 janvier. — Les enfants Souvignet ont, de nouveau, été interrogés ce soir en présence de leur père. Le juge d'instruction croit à la non-culpabilité de Louis. L'auteur de l'accident, c'est Jean qui sera fort probablement poursuivi pour homicide par imprudence. Les deux enfants viennent d'être mis en liberté.

LA FIEVRE TYPHOIDE A MONTREAL

Montréal, 3 janvier. — L'épidémie de fièvre typhoïde a causé six décès. On a enregistré 226 nouveaux cas. Un hôpital de fortune a été installé.

UN MESSAGE DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS

Washington, 3 janvier. — Dans le message spécial que le président Taft enverra mercredi au Congrès, on trouvera des projets d'amendements à la loi qui régit les compagnies de chemins de fer, les émissions qu'elles font et les tentatives auxquelles on se livre pour les accaparer. Ces amendements sont combattus par les présidents des principales compagnies de chemins de fer.

TENTATIVE DE SUICIDE DE LA FILLE D'UN GENERAL ITALIEN

Rome, 3 janvier. — Véra Brusati, âgée de 18 ans, fille du général Brusati, commandant la division de Rome, s'est tiré un coup de revolver au cœur. Elle avait tenté de s'empoisonner, il y a deux ans.

INCENDIE TRAGIQUE EN SUISSE

Berne, 3 décembre. — Deux femmes ont été brûlées vives et plusieurs autres sérieusement blessées au cours d'un incendie qui a détruit l'asile des pauvres. La construction était en bois et a pris feu au cours d'un violent orage.

Les Journaux de Paris de mardi matin

Paris, mardi, 4 janvier.

CONTRE LA RÉPUBLIQUE

De M. Charles Dupuy, dans le *Soleil* :

« La République ne peut se perpétuer bien longtemps dans l'état d'impuissance où elle végète et d'anarchie où elle se débat. On la subit puisqu'elle y est, mais personne ne se passionne pour son avenir et ne s'intéresse même à son sort. Si, par suite d'un accident, la République venait à disparaître, soyez sûrs que nul citoyen ou contribuable ne lui courrait après pour la retrouver ou la rattraper.

» L'organisme républicain va toujours, mais il est usé et détraqué; il suffirait sans doute d'un coup de pouce pour le casser et d'un coup de pic pour le balayer ».

LA QUESTION SCOLAIRE

De l'*Autorité* :

« La liberté de l'enseignement, la séparation des écoles et de l'Etat sont encore capables d'intéresser le pays, puisqu'il s'intéresse à la R. P. Les évêques réalisent par leur initiative, par leur influence des unions catholiques départementales fondées sous la sage et rationnelle méthode des alliances par opposition à l'absorption, dont le ralliement à la République fut le type. Il suffira peut-être d'un rien, d'un minime événement pour déclancher tous ces éléments unis et provoquer un courant irrésistible ».

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Du *Gaulois* :

« Nous ne sommes plus au temps où les alliances et les accords de deux pays dépendaient des Souverains qui les gouvernaient et l'Empereur d'Allemagne lui-même a dû limiter son rôle à l'extérieur devant le blâme que le Parlement impérial se disposait à lui infliger.

» Cette intervention directe ou non dans la politique étrangère de ceux qui connaissent mieux leurs véritables intérêts parce qu'ils voient de plus haut et que leur regard embrasse un plus vaste horizon, ne fut pas toujours heureuse. Elle peut coûter à l'Angleterre son influence en Europe et nous-mêmes nous constatons chaque jour le mal qu'elle a fait à la France ».

LES RETRAITES OUVRIERES

De l'*Humanité* :

« Avec la répartition, les retraites formeront un chapitre distinct. Il serait insensé d'y porter la main; mais enfin, on pourrait, en un jour de crise, rayer ce chapitre sans rayer tout le reste. Au contraire, par la capitalisation, les retraites sont liées à tout l'ensemble du crédit public et la banqueroute, si elle s'appliquait aux retraites, ressemblerait à tout le reste.

» Si l'Etat, en temps de guerre, pour se procurer des milliards aux dépens des ouvriers, jetait sur le marché une masse de valeurs escroquées, toutes les valeurs de même nature subiraient un krack formidable aux mains de la bourgeoisie elle-même. Je ne connais pas d'hypothèse plus absurde, et de fantôme plus vain ».

LA CRISE GRECQUE

Du *Radical* :

« Il n'y a plus, à Athènes ni Constitution, ni Parlement, ni gouvernement; les officiers en révolte ordonnent et tous obéissent. Le colonel Zorbas et ses amis exigent aujourd'hui, paraît-il, le remplacement de plusieurs diplomates. Que diraient-ils si, demain, les puissances exigeaient la dissolution de leur ligue! Les officiers grecs ont la mémoire courte; ils crient trop haut qu'ils veulent sauver leur patrie. Pour les croire, il ne faudrait pas qu'ils eussent montré à l'Europe, il y a six ans, dans des plaines de Thessalie, comment ils entendent se conquérir ».

Nouvelles Régionales

Graves accidents en gare d'Amiens

Une chute mortelle

Un lampiste, M. Georges Tarlet, monté sur un fourgon qui devait former la tête du train des Messageries 3837, Amiens-Longeau-Lille, est tombé sur le sol en gare d'Amiens et s'est tué sur le coup. M. Georges Tarlet était marié et père de trois enfants.

Deux hommes d'équipe tamponnés

A la gare Saint-Roch, deux hommes d'équipe, Louis Macron, et Mathieu, ont été pris en écharpe par un train venant de Canapes.

M. Mathieu a été reconduit à son domicile. Il ne portait que des contusions légères; M. Macron a été plus gravement atteint, et porte des blessures très sérieuses à la tête et aux jambes; il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

UNE FILLETTE NOYEE A DUNKERQUE. — Lundi, vers midi, des marins ont retiré du chenal, près du Lazaret, le corps d'une fillette paraissant âgée de 5 à 6 ans et semblant avoir séjourné plusieurs semaines dans l'eau. Il fut bientôt établi que le corps était celui de la petite Germaine Lobberstael, tombée dans le canal de Mardyck, le 11 décembre dernier. La pauvre enfant avait été emportée par le courant.

UN INCENDIE A WATTEN. — Un violent incendie s'est déclaré dans les dépendances de la ferme du cultivateur Elie Vandenberghe, au hameau de Ryckebrouck. Un groupe de quelques petits bâtiments y attenant a été détruit. On a pu sauver à temps la maison d'habitation, les voitures et les outils. Les récoltes ont été la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à 5.000 fr. pour le fermier.

ARRESTATION D'UNE DISEUSE DE BONNE AVENTURE A HAZEBROUCK. — M. Cabridin, commissaire de police, a arrêté une diseuse de bonne aventure